

Les producteurs agricoles interpellent les élus du conseil municipal de Warwick pour obtenir un taux de taxation équitable

Nicolet, le 12 mars 2019 - La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec dénonce l'augmentation fulgurante des taxes imposée aux agriculteurs de la municipalité de Warwick pour 2019. Lors de la séance du conseil qui s'est tenue le 11 mars à l'Hôtel-de-Ville de Warwick, les producteurs ont interpellé les élus municipaux pour faire appliquer un taux distinct moindre sur la taxation des immeubles agricoles afin de corriger l'iniquité causée par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière.

L'évaluation foncière globale des agriculteurs a fait un bon de plus de 60 %, soit une augmentation des valeurs foncières passant de 84 millions l'an dernier à 134 millions en 2019. En conséquence, l'augmentation des taxes couvrira plus de 350 000 \$ de plus aux producteurs agricoles.

Le montant de 350 000 \$ réparti sur 55 fermes à Warwick représente une augmentation de taxes de plus 6 000 \$ en moyenne par entreprise agricole, dont 2000 \$ de plus qui sortiront des poches des producteurs sachant que le programme du MAPAQ en débourse déjà une partie pour compenser la fiscalité déficiente en matière agricole.

De son côté, le secteur résidentiel s'est vu baisser la proportion de taxes perçue au détriment du secteur agricole. La municipalité a baissé indirectement le compte de taxes des résidences en baissant le taux de taxation de 79 ¢ à 75 ¢ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation.

« Comment expliquer une augmentation d'environ 8 % du compte de taxes résidentiel par rapport à une augmentation de 60 % du compte de taxes agricole? La municipalité aurait dû, d'entrée de jeu, apporter des changements pour corriger cette incohérence, qui entraîne une grande iniquité parmi ses contribuables. », souligne Daniel Habel, président de l'UPA du Centre-du-Québec.

Donald Roux, président du Syndicat de l'UPA des Bois-Francs, a fait savoir que *« le budget de la municipalité démontre un transfert du fardeau fiscal de près de 350 000 \$ sur la classe agricole. Ce transfert entraîne un décaissé moyen net de tout près de 2 000 \$ par entreprise agricole ».*

Il y a un déplacement évident du fardeau fiscal vers l'agriculture, et Warwick n'est pas la seule municipalité à vivre cette situation. Les producteurs agricoles demandent aux élus de faire le nécessaire pour reconnaître la part équitable qu'ils doivent payer en adoptant un taux de taxation moindre pour équilibrer les services reçus.

-30-

Source :

Marc-Yvan Ranaud

Conseiller en communication et vie syndicale

Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

Téléphone : 819 519-5838, poste 168

Courriel : myranaud@centre-du-quebec.upa.qc.ca